

## Coin d'ombre en Droit administratif

Par **JURISTE**, le **05/12/2006** à **20:28**

!) Salut à tous et à toutes!

Je demande votre aide concernant la technique de la fiche de jurisprudence.

Mon prof de Droit Administratif nous a soumis plusieurs extraits d'arrêts et nous a demandé de présenter pour chaque arrêt une fiche de jurisprudence.

Ma question est de savoir si la fiche de jurisprudence équivaut ou non à la grille d'analyse qui précède un devoir de commentaire d'arrêt et comportant les rappels de faits, les prétentions des parties, la question de droit, la solution de la décision.

Je vous serais très reconnaissant pour vos réponses.

Merci d'avance! Juriste 8)

Par **Gab2**, le **05/12/2006** à **20:55**

Oui, c'est tout à fait ça!

Perso, je rédige les faits, les moyens de cassation, les problèmes de droit et la solution de la cour de cass.

Par **Rachel**, le **15/12/2006** à **16:44**

C'est bizarre nous on nous demande :

Faits

procédure

problème de droit

solution

(portée)

Il faut mettre les moyens dans la fiche d'arrêt?